

## TAXE APPRENTISSAGE 2017

Depuis plus de 17 ans, L' E.S.A.T. MONTANDON, établissement à vocation agricole et d'élevage biologique, accompagne au travers d'activités de travail et d'apprentissage en agriculture et élevage biologique, en espaces verts et en production florale des personnes en situation de handicap.

**Aujourd'hui, les E.S.A.T. sont habilités à recevoir la taxe d'apprentissage.**

En choisissant de **verser votre Taxe d'Apprentissage** à l'**E.S.A.T. MONTANDON** au titre du hors quota, vous participez à la réussite des objectifs de l'accompagnement médico-social, notamment en répondant à un besoin important en équipement contribuant à la mission sociale et professionnelle de l'établissement.

### E.S.A.T. Montandon

ÉTABLISSEMENT ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL  
A VOCATION AGRICOLE ET D'ELEVAGE BIOLOGIQUE

Domaine du Château de Bernessard – 17260 GEMOZAC

Tél. 05 46 95 42 00 – Fax. 05 46 95 42 09

E-mail : [esat-gemozac@emmanuelle.asso.fr](mailto:esat-gemozac@emmanuelle.asso.fr)

Directeur : Régis BOURMAUD

SIRET : 433 912 433 000 37 – APE : 8810C